

## Critères d'application pour une demande d'AUT

# Gestion de la douleur

## Substances interdites : Narcotiques

Cette liste de vérification aide les athlètes et leurs médecins à rassembler les documents médicaux nécessaires pour une demande d'AUT complète. Le dossier médical permettra à la commission AUT d'évaluer si les conditions applicables pour accorder une AUT sont respectées.

Veuillez noter que la présentation d'un formulaire de demande AUT seul ne suffit pas ; celui-ci doit être accompagné de tous les documents pertinents. Un formulaire de demande dûment rempli et la réalisation de tous les points de cette liste de vérification ne garantissent pas l'octroi d'une AUT. Cela correspond toutefois à la meilleure préparation possible de la demande d'AUT.

Le formulaire de demande AUT actuel et des informations supplémentaires sont disponibles sur [www.sportintegrity.ch/fr/aut](http://www.sportintegrity.ch/fr/aut).

### Renseignements :

Selon la List des interdictions les narcotiques suivants sont interdits en compétition : Buprénorphine; dextromoramide; diamorphine (héroïne); fentanyl et ses dérivés; hydromorphone; méthadone; morphine; nicomorphine; oxycodone; oxymorphone; pentazocine; péthidine; et Tramadol.

Des informations supplémentaires sont disponibles sous [www.sportintegrity.ch/fr/analgesiques](http://www.sportintegrity.ch/fr/analgesiques).

- Le formulaire de demande AUT** doit satisfaire aux exigences suivantes :
  - Toutes les sections doivent être remplies dans une écriture lisible.
  - Tous les renseignements doivent être fournis en français, allemand, italien ou anglais.
  - La signature du médecin qui soumet la demande est requise.
  - La signature de l'athlète faisant l'objet de la demande est requise.

### Demande initiale

- Rapport médical** doit comprendre les éléments suivants :

Dans le cas de douleurs chroniques, examen et rapport idéalement par une/un médecin spécialisé/e en Neurologie ou Médecine physique et réadaptation ou médecin avec formation approfondie en Traitement interventionnel de la douleur

  - Données anamnestiques : Blessure, maladie ou état médical (par ex. post-opératoire), symptômes incluant sévérité, troubles au cours de l'évolution.
  - Sommaire des résultats de tests diagnostiques (voir ci-dessous)
  - Interprétation des symptômes et tests diagnostiques

---

Détails concernant le narcotique prescrit, y compris la posologie (dose et fréquence), voie d'administration et plan de thérapie prévu

---

Réponse au thérapie

---

- Documentation du choix de la thérapie
- Alternatives thérapeutiques permises appliquées (y compris la posologie, la fréquence et la voie d'administration), incluant la réponse à la thérapie respective.
  - Méthodes de traitement non pharmacologiques appliquées
  - Justification qui explique pourquoi aucune alternative thérapeutique permise ne peut être appliquée
  - Conséquences possibles en cas d'absence de thérapie avec le narcotique

**Les résultats de tests diagnostiques** doivent comprendre les épreuves/échelles suivants et des copies doivent être transmises :

---

Imagerie diagnostique : par ex. radiographie, tomodensitométrie (CT) ou IRM

---

Autres résultats de tests tels qu'électromyographie ou études de conduction nerveuse

---

### Demande de prolongation

**Rapport médical** doit comprendre les éléments suivants :

Dans le cas de douleurs chroniques, examen et rapport idéalement par une/un médecin spécialisé/e en Neurologie ou Médecine physique et réadaptation ou médecin avec formation approfondie en Traitement interventionnel de la douleur

---

Évolution de la maladie et de la thérapie **depuis la dernière demande d'AUT**

---

Détails concernant la thérapie médicamenteuse actuelle y compris la posologie (dose et fréquence), la voie d'administration et plan de thérapie prévu

---

Une AUT a toujours une durée de validité limitée. Le cas échéant, une demande de prolongation doit être soumise. De plus, la thérapie approuvée est clairement définie. En cas de modification de la thérapie prévue, une demande de prolongation sera donc requise.

Durée maximale de validité d'une AUT pour l'indication présente : Dépendent de l'indication et de la durée de thérapie

Veuillez transmettre la demande à Swiss Sport Integrity, pharmacie et médecine, Eigerstrasse 60, 3007 Berne (email : [med@sportintegrity.ch](mailto:med@sportintegrity.ch) ou [antidoping@hin.ch](mailto:antidoping@hin.ch)) sans oublier d'en conserver une copie.